

Les négociations ont débuté !

Janvier 2021

■ La forte grève du 9 novembre a poussé la direction transport à ouvrir des négociations sur une prime pour le transport ■ Ces négociations ont débuté le vendredi 8 janvier et devraient se terminer fin mars ■ Lors de cette séance, la direction a avancé quelques pions ■ Il n'est pas question de montant pour l'instant, mais d'objectifs chiffrés !

Pas de montant...

La direction s'est refusée à indiquer le montant de cette prime, ce qui peut se comprendre dans un premier temps. La réunion (plus de 2 heures) a donc consisté à discuter des critères d'obtention et des contours d'une éventuelle prime transport. Celle-ci concernera l'ensemble des chauffeurs, polyvalents et cadres de proximité. Elle sera versée trimestriellement à partir du 1er avril 2021 et avec effet rétroactif !

SUD a demandé à ce qu'elle soit octroyée à l'ensemble du personnel de la direction transport. En effet, que l'on soit chauffeur, polyvalent ou que l'on travaille au service achat, à la régulation, tout le monde apporte sa pierre à l'édifice de la nouvelle direction transport !

... Mais des objectifs !

Si la direction a refusé de donner le montant de cette prime trimestrielle, elle a indiqué pléthore d'objectifs pour l'obtenir. C'est d'ailleurs écrit noir sur blanc dans le document remis en séance : « *ce dispositif aura pour vocation de valoriser la contribution individuelle et collective des équipes avec des indicateurs de performance* ». Ces objectifs pourront être individuels ou collectifs ! Les objectifs envisagés pour les chauffeurs sont « *maîtrise de la consommation* » ou bien « *réduction de la sinistralité et des réparations* » et pour les cadres de proximité « *pilotage managérial sécurisé des activités* ». La direction souhaite également rajouter un objectif de « *présentéisme* » ! Pour SUD, il n'est pas question de mettre en place des critères individuels, et encore moins un critère de présentéisme !

Restons vigilants et combatifs !

Nous avons dénoncé le fait que le critère individuel des réparations était trop subjectif et que d'une ligne à l'autre, selon que l'on entre dans Paris ou que l'on fasse du PIC à PIC, certains chauffeurs seraient lésés. C'est la même chose pour la consommation ! La perte de pouvoir d'achat depuis novembre 2020 étant de 42€ mensuels, il faut donc instaurer une prime "plancher" d'un minimum de 42€ (avec effet rétroactif) et sans objectif. Par ailleurs, il n'est pas question d'instaurer un quelconque présentéisme pour bénéficier de la prime, nous l'avons bien fait comprendre à la direction.

La prochaine réunion a lieu le 29 janvier. Nous demandons à tous les chauffeurs de se préparer à une nouvelle journée d'action, au cas où les négociations ne seraient pas à la hauteur ! Des HMI communes (SUD et CGT) auront lieu la semaine prochaine dans la plupart des agences, chacun pourra et devra s'exprimer !

SUD revendique :

- **Pas de prime inférieure à 42€ mensuels (sans contrepartie)**
- **Pas d'objectifs individuels**
- **Pas de critère de présentéisme**
- **Une prime pour l'ensemble de la direction transport**